Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 71 (1962)

Heft: 4

Artikel: Cette petite gare ou il ne se passait jamais rien

Autor: Bura, Ginette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Dans le hall de départ de l'aéroport de Cointrin, les équipes médicales de la Croix- et du Croissant-Rouge attendent l'heure (Photos Jean Zbinden/Ligue) de l'envol

Les équipes médicales ont quitté Genève le 4 mai

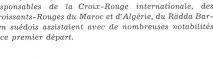
Trente-trois médecins et infirmières composant les dix premières équipes médicales chargées d'assurer le contrôle sanitaire des quelque 250 000 réfugiés algériens devant regagner leur pays ont quitté Cointrin le 4 mai au bord d'un avion de la « Balair ». L'appareil avait été affrêté par le Haut-commissariat et la Ligue. Les équipes tchèque et iranienne doivent suivre.

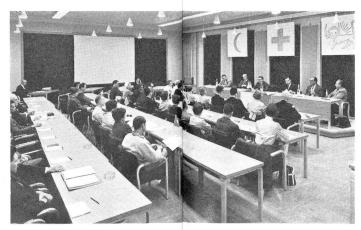
Chaque équipe était dotée d'environ deux cent cinquante kilos de produits pharmaceutiques et chirurgicaux fournis par la Lique et qui permettront au personnel médical et infirmier d'assurer de façon autonome pendant une certaine période les soins courants à de nombreux réfugiés. L'avion suisse a déposé à Oujda et à Tunis les équipes affectées respectivement au contrôle de la frontière algéro-marocaine et algéro-tunisienne. C'est à cette dernière qu'est affectée l'équipe suisse, ainsi que celles canadiennes, danoise, turque et yougoslave; les équipes de la République Arabe Unie, de Norvège, de Pologne et de Suède allant travailler à celle du Maroc. En plus d'un médecin et de deux infirmières, l'équipe suisse comprend deux spécialistes en matière de transports et deux administrateurs.

Le rapatriement a commencé le 10 mai

Dès leur arrivée, les équipes croix-rouge ont pris leurs postes. Un premier convoi de réfugiés algériens au Maroc quittait Oujda le 10 mai à 11 heures par voie ferrée. Il comprenait 193 personnes, en général des adultes et des vieillards, qui ont pris place dans le

train spécial qui devait les conduire en Algérie. Des responsables de la Croix-Rouge internationale, des Croissants-Rouges du Maroc et d'Algérie, du Rädda Barnen suédois assistaient avec de nombreuses notabilités à ce premier départ.





Dernières instructions au siège de la Ligue à Gene. Sur l'estrade, de gauche à droite, le prince Aga Khan, M. F. Schnyder, Haut-commissaire pour léréfugiés, et MM. Nedim Abut, Robert-Tissot et le Dr Hantchef, de la Ligue



L'embarquement à Cointrin le 4 mai pour Oujda et Tunis

A Oujda, le 10 mai...

CETTE PETITE GARE OU IL NE SE PASSAIT JAMAIS RIEN

Le plus heureux de tous, ce matin-là, c'était bien le quart sont des réfugiés; une petite gare sans histoire, conducteur du train...

- Et pensez-donc, ...enfin, de nouveau des voyageurs à transporter... depuis le temps que je le conduis à vide mon train... Cela finissait par devenir triste...

La gare? Celle d'Oujda, petite ville de province, dans le nord de l'Oriental marocain, à proximité de la frontière algérienne. Une ville de 160 000 habitants dont le

calme, calme, si calme, trop calme, qui ne vit que quelques heures par jour: le soir et le matin quand part et arrive le train de Casablanca.

C'était différent, bien sûr, avant la guerre.

La guerre qui dure depuis plus de sept ans.

Et puis, il v a encore le train d'Algérie qui depuis sept ans ne transporte plus de voyageurs.

Il n'en sera pas de même aujourd'hui: 193 touristes insolites vont y monter tout à l'heure: les premiers réfugiés algériens accueillis sur sol marocain autorisés à regagner leur patrie. Ce départ marque une date: les opérations de rapatriement des quelque 225 000 réfugiés algériens se trouvant au Maroc et en Tunisie est entrée dans sa phase active. Nous sommes le 10 mai.

A vrai dire, on en parlait depuis quelque temps déjà de ce rapatriement imminent qui allait commencer. « Radio-trottoirs », le plus sûr et le plus rapide moyen d'information en usage au pays du Prophète avait transmis et porté la nouvelle partout à la ronde: dans chaque quartier d'Oujda, dans les villages voisins, sous les tentes perdues dans la campagne: ce sera pour le 10, ou pour le 20, éventuellement pour le mois prochain, mais pour bientôt en tout cas.

On en parlait depuis le 19 mars, depuis que le cessezle-feu en Algérie a fait renaître un immense espoir chez tous les réfugiés: la guerre est finie, le retour au pays possible!

Le rapatriement des réfugiés algériens s'opèrera sous l'égide de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il s'agira d'une œuvre d'envergure et de longue haleine à laquelle les sociétés du Croissant-Rouge marocain, du Croissant-Rouge algérien, de la Croix-Rouge française collaboreront activement. En outre, plusieurs pays, dont la Suisse, ont d'ores et déjà promis le



4 mai, arrivée à Tunis des équipes médicales devant opérer en Tunisie

concours de personnel de renfort: médecins, infirmières, spécialistes en matière de transport, personnel administratif, ainsi que l'envoi de matériel supplémentaire tel que médicaments, vaccins, tentes. Les plans sont faits et pourront être mis rapidement à exécution. A la phase première: celle du rapatriement proprement dit, qui s'étendra sur trois mois environ, succèdera l'étape finale: la réinstallation définitive des réfugiés algériens à leur ancien lieu de domicile. Cette réintégration de milliers d'êtres humains dont la plupart auront perdu tous leurs biens ensuite d'événements auxquels ils n'étaient point mêlés mais dont les effets les ont cependant durement touchés, nécessitera également d'importantes ressources. Les Algériens rapatriés devront reconstruire leurs foyers détruits, remettre en état leurs champs demeurés incultes pendant des années. En un mot, ils auront besoin d'aide pour se recréer l'existence d'hommes libres à laquelle ils ont droit désormais.

Le 9 mai dans l'après-midi, Mohamed ben Mohamed, Mohamed ben Achmed, Achmed ben Mohamed et Achmed ben Achmed venant d'un peu partout se sont retrouvés au siège du Croissant-Rouge marocain où ils ont subi la vaccination antivariolique obligatoire.

Puis ils ont tous reçu 20 kg de blé, quelques litres d'huile, une provision de sucre en tant que « distribution extraordinaire de rapatriement ».

Le 10 mai, dès 8 heures du matin, camions et camionettes se succédant à un rythme toujours plus rapide, font halte sur la placette de la petite gare où il ne se passe jamais rien. Sous le soleil ardent, ils déversent tous les Mohamed, tous les Mustafa, tous les Yussef de la veille accompagnés de bagages hétéroclites: valises ficelées, nattes enroulées, paniers soigneusement recouverts d'un mouchoir propre, sacs de blé, bidons d'huile. Les plus aisés emportent un plateau de cuivre, les plus jeunes une bicyclette. Rien que des hommes; c'est/ un rapatriement de « célibataires » uniquement, dont le doyen a 88 ans.

Le départ est annoncé pour 11 heures 50. Cette heure arrivera-t-elle jamais? Ils ignorent pourtant ce qui les attend dans leur patrie, de l'autre côté des montagnes toutes proches qui barrent l'horizon bleu. Retrouverontils leurs familles, leurs maisons? Sept ans, cela compte dans une vie...

Malgré l'effervescence du départ, des formalités, les visages sont graves.

Sur le quai cinq wagons attendent. Cinq wagons supplémentaires qui seront rattachés au train ordinaire qui chaque jour vide de voyageurs quitte néanmoins Oujda à destination de Tlemcen.

11 heures 30; les 193 rapatriés du 10 mai ont passé tous les contrôles et pris place dans le train de l'espoir. Ils attendent silencieusement que sonne l'heure du départ, comme ils ont attendu avec résignation pendant sept ans que leur exil prenne fin.

Celui-ci parle français. Il sort d'une poche une photographie jaunie, écornée: celle de sa femme qu'il n'a plus revue depuis six ans. Il ne connaît pas son fils né un mois après son départ. Comment sera-t-il ce bambin inconnu qui s'appelle Mohamed, puisque c'est le premier-né?

— En somme, c'est un bien grand honneur pour moi de ramener les premiers réfugiés algériens dans leur patrie, conclut le conducteur, toujours souriant, en grimpant sur sa locomotive

Le train s'ébranle, aux portières des mains s'agitent, des dizaines de têtes enturbannées se penchent. Puis elles deviennent plus petites, toujours plus petites. Bientôt elles ne seront plus que des points blancs sur le bleu du ciel.

Bon voyage...

Dès le 16 mai, quelque 5000 Algériens seront rapatriés journellement. Avant de regagner leur pays, par le train ou au moyen des camions fournis par la Croix-Rouge française, ils seront rassemblés pendant 24 heures dans l'un des dix Centres de départ aménagés tout spécialement à cet effet en Tunisie ou au Maroc. Ils y seront soumis à des contrôles sanitaires et administratifs et recevront encore, avant le départ, des rations de vivres équivalant aux besoins d'un mois.

Et ce sera le grand jour!

Ginette Bura

ORGANIZZAZIONE E ASPETTI DELLA CROCE ROSSA TICINESE ALLA CONFERENZA DEI PRESIDENTI

Iva Cantoreggi

La conferenza dei presidenti delle sezioni Croce Rossa e dei loro collaboratori diretti, svoltasi il 7 di aprile a Lugano, ha chiaramente dimostrato quanto sia forte il desiderio di mantenere le attività crocerossine al livello dell'attualità. La discussione sui numerosi argomenti all'ordine del giorno è risultata oltremodo vivace e ricca di idee.

Ci occuperemo di due degli aspetti principali di cui si è parlato e l'esame dei quali ha dato luogo a proposte di ordine generale valevoli non soltanto per il canton Ticino, ma per tutto il paese: la costituzione di riserve di materiale e la formazione di ausiliarie d'ospedale Croce Rossa.

Materiale

La Croce Rossa dispone, e controlla regolarmente, i depositi di materiale d'ospedale distribuiti in ogni parte della Svizzera. Si tratta di letti, materassi, coperte ordinati in speciali « assortimenti », cui vengono ad aggiungersi altri depositi stabiliti dalle diverse sezioni di Croce Rossa e che comprendono materiale vario di ospedale, dalle camicie per ammalati, ai vari oggetti necessari alla cura.

Questo materiale deve servire in caso di improvviso affollamente di ospedali, provocato da epidemie o da disgrazie che colpiscano la collettività e che esigano l'erezione di ospedali da campo, oppure per l'accoglienza di rifugiati e di senza tetto.

Un paio di anni or sono il Segretariato centrale della Croce Rossa aveva ordinato una revisione generale di tali depositi. Il materiale in buono stato, e durante la guerra se ne era fatto uso in mille modi, venne affidato alla lavanderia dell'esercito che con un bucatone completo ridiede candore alle lenzuola, mentre le coperte venivano debitamente disinfettate.

Coperte, lenzuola, federe non più utilizzabili vennero sostituite e il materiale rimasto, debitamente, aggiustato, servi per distribuzioni in occasioni speciali, sia in Svizzera, sia all'estero.

Si pensò anche alla sistemazione pratica del materiale e venne trovato il metodo di casse trasformabili in scaffali. Vennero denominati « assortimenti » i gruppi di 25, 50, 75, 100 letti. Ogni sezione ritirò un numero di assortimenti che corrispondesse alla capacità dei depositi.

La discussione alla conferenza dei presidenti cominciò a sorgere a proposito di tale capacità. In un primo tempo, infatti, si tenne conto di guesto fattore, ma ora a sistemazione avvenuta si considera che due soli depositi uno a Lugano ed uno a Bellinzona non basterebbero in caso d'urgente necessità. Bisognerà provvedere ad una maggiore assegnazione di « assortimenti » al Ticino, ma prima di tutto occorre trovare i locali che li ospiteranno. Le sezioni non hanno infatti locali propri: hanno i depositi installati in case d'affitto o in edifici di proprietà comunale o cantonale. Non si può nemmeno considerare la possibilità di affittare altri locali. La spesa graverebbe in maniera esorbitante sui bilanci delle sezioni, le quali devono riservare i loro fondi ad attività pratiche e attuali, non immobilizzarli in affitti. Occorre dunque che le autorità trovino il mezzo di concedere locali di depositi più ampi. A Lugano, ad esempio, quello della scuola di Loreto contiene appena il minimo indispensabile. Locarno non trova possibilità di sistemazione, la Leventina nemmeno. Sono questioni

Pronto soccorso

Dalla discussione avviata su tale ricerca di spazio è scaturita quella della qualità del materiale. I letti attualmente a disposizione della Croce Rossa sono veri e propri lettini di ospedale, vale a dire solidi, ma anche difficili da trasportare. La sezione di Lugano, per bocca del prof. Edo Rossi, considera la necessità di poter contare su un materiale più maneggevole. Materassini di gomma piuma, ad esempio, o gonfiabili e tali da poter essere rapidamente disposti sia in un locale, sia sulla nuda terra, in poche ore e in ogni luogo anche il più impervio. Per una notte o due, mentre si potrà procedere con maggior calma alla sistemazione di un centro di accoglienza organizzato secondo criteri precisi, l'assistenza sarebbe assicurata agli infortunati rifugiati o senza tetto, pur con sistemi assai primitivi, ma pronti. La mancanza di tale materiale si fece sentire, ad esempio, quando si produsse la sciagura sul lago di Lucerna con il salto in acqua di un torpedone carico di turisti. D'altra parte, si è fatto rilevare, in taluni eserciti stranieri il sistema è ampiamente usato.

E' quindi stato proposto al Segretariato centrale di voler studiare la questione considerando la necessità di interventi rapidissimi, seppur di breve durata e di disporre del nuovo materiale in questo senso.

Le ausiliarie Croce Rossa

La formazione delle ausiliarie d'ospedale Croce Rossa urta, in un piccolo paese come il nostro, contro nume-

SECOURS A L'ETRANGER

Le Comité central a décidé le 25 avril de consacrer une somme de 60 000 francs restant de la collecte faite en faveur des sinistrés d'Agadir à l'achat de lingerie pour le nouvel hôpital dont la construction s'achève dans cette ville. La Croix-Rouge suisse aura contribué pour près d'un demi-million à cet édifice hospitalier.

Secours suisse pour les sinistrés

Un don de 5000 francs de la Confédération a permis à la Croix-Rouge suisse de faire parvenir à la Croix-Rouge yougoslave deux tonnes de soupes déshydratées à l'intention des sinistrés hébergés dans des camps provisoires aménagés à leur intention. Comme nous l'avions annoncé dans notre précédente édition, des appels avaient été lancés par la Lique les 19 et 31 janvier pour qu'une aide internationale vienne au secours des dizaines de milliers de sinistrés victimes du séisme.

Pour les victimes des inondations de Hambourg

Le Conseil fédéral a voté un crédit de 25 000 francs destiné à assurer des séjours de vacances aux enfants sinistrés ou à une autre œuvre d'entraide pouvant s'avérer nécessaire. La Croix-Rouge suisse, chargée de s'occuper de cette œuvre, a pris contact avec la Croix-Rouge allemande.

D'accord avec la Croix-Rouge allemande, la Croix-Rouge suisse a décidé de consacrer la somme de 25 000 francs mise à disposition par le Conseil fédéral pour l'aide aux sinistrés de Hambourg au placement et au traitement pendant trois mois en montagne de 25 enfants appartenant à des familles sinistrées de Hambourg et dont l'état de santé exige une cure d'altitude.

Répondant à un appel de la Ligue, la Croix-Rouge suisse a fait parvenir à sa société sœur d'Allemagne 100 000 sacs en papier pour l'emballage des vêtements recueillis à l'intention des victimes de la catastrophe. Le Comité central a accordé un crédit de 5500 francs.